

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

Tarifs de la Piscine
couverte

79137

DATE DE CONVOCATION

12 novembre 1979

DATE D'AFFICHAGE

12 novembre 1979

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 25

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix neuf

le seize novembre à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS; Melle FOCHE, MM. BOUTET, LACHAUD, BUJARD, BOUCHET, DUFOUR, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, BOISARD, POUGET, BROTRÉAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, CABAL, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. FABER par M. LIS, BOULAN par M. BROTRÉAU, PELLETIER par M. DUFEIL, GUICHAOUA par M. PAPEAU, MAURELLET par M. BOISARD

Absents : MM. VIAUD, TETARD

M. MONTRON

a été élu Secrétaire.

Le Conseil Municipal dans sa séance du 1er décembre 1978, a fixé les tarifs de la piscine couverte. La Commission des Finances réunie le 13 novembre 1979 a proposé de réévaluer ces tarifs en les indexant proportionnellement à l'écart existant entre l'indice du coût de la construction du 2ème trimestre 1978 égal à 461 et celui du 2ème trimestre 1979, dernier indice connu, égal à 510.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les propositions de la Commission des Finances en date du 13 novembre 1979,

DECIDE :

. de fixer les tarifs de la piscine couverte comme suit à compter du 1er janvier 1980 :

Pour mémoire
Ancien tarif
DCM du 30.10.75

Nouveau tarif

- droit d'entrée visiteur 1,00 F 1,00 F

DCM du 1.12.78

I - SAISON ESTIVALE (juillet-août)

a) Entrée

. adultes 5,80 F 6,50 F
. militaires, étudiants, scolaires 3,80 F 4,50 F

b) Carte d'abonnement 15 entrées

. adultes 58,00 F 65,00 F
. militaires, étudiants, scolaires 38,00 F 45,00 F

c) Leçon de natation

. la leçon - 30,00 F
. carte de 6 leçons 135,00 F 150,00 F

II - HORS SAISON ESTIVALE

a) Entrée

. adultes 5,20 F 6,00 F
. militaires, étudiants, scolaires 4,00 F 4,00 F

b) Carte d'abonnement 15 entrées

. adultes 52,00 F 60,00 F
. militaires, étudiants, scolaires 40,00 F 40,00 F

c) Leçon de natation

. la leçon - 30,00 F
. 15 leçons (carte pour 3 mois maximum ou réalisation du 25 m) 185,00 F 200,00 F

III - CARTE D'ENTRÉE ANNUELLE

220,00 F 250,00 F

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

